

2014-1102
2014-04-02

[FRONT PANEL - FRENCH]

SCOTTS® EZ^{MC}
SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES
De pelouse PRÊT-À-L'EMPLOI

SOLUTION
DOMESTIQUE
HERBICIDE SÉLECTIF

GARANTIE : Fer (présent sous la forme de FeHEDTA) 0,25 %

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de
0,0007571 % et
du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0002479 %, à titre
d'agents de conservation

N° D'HOM. : 30856 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POSSIBLE POUR LA PEAU

100 mL à 1 L

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8

1-800-668-5669

Fabriqué et imprimé aux É.-U.

Décoller pour le mode d'emploi
Presser pour resceller

[BACK PANEL - FRENCH]

SCOTTS® EZ^{MC}
SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES
De pelouse PRÊT-À-L'EMPLOI

Pour usage sur parterre de pelouse composé d'un ou plusieurs incluant de pâturin des prés, ray-grass vivace et fétuque (fétuque élevée, fétuque rouge gazonnante et/ou fétuque rampante) pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes à feuilles larges.

PARASITES/SITES :

Supprime les mauvaises herbes de pelouse suivantes: pissenlit, pâquerette, agoséride glauque, trèfle rampant, luzerne lupuline, chardon vulgaire, chardon des champs (<15 cm de hauteur), mouron des oiseaux, renoncule rampante, véronique élancée, plantain lancéolé, plantain à grandes feuilles (répression seulement), géranium à feuilles molles, géranium sauvage, sparganium de pelouse, mousse et algue.

MODE D'EMPLOI :

BIEN SECOUER AVANT L'USAGE. Ne pas diluer. Appuyer sur la gâchette pour le fonctionnement. Pulvériser les mauvaises herbes avec une buse à réglage grossier pour réduire la dérive, jusqu'à ce que le feuillage soit complètement détrempe, jusqu'au point de l'écoulement. Répéter le traitement toutes les 3 ou 4 semaines au besoin, jusqu'à 4 applications par endroit et par an.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître quelques heures après l'application. Les mauvaises herbes sensibles, les mousses ou les algues traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de pelouse peuvent s'assombrir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines. Le traitement risque de tacher le feutrage racinaire (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe.

Précautions d'utilisation : Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application. Ne pas appliquer pendant la journée, lorsque la température dépasse 30 °C. Ne pas appliquer sur des gazons d'agrostis scabre. Si l'on est pas certain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai de pulvérisation sur une petite partie de la pelouse. Ne pas appliquer sur les zones nouvellement ensemencées avant au moins quatre semaines suivant l'apparition des premières pousses de gazon. Éviter de pulvériser les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement pulvérisés, les rincer tout de suite à l'eau. Pour éviter toutes taches, attendre que l'endroit traité sèche avant de pénétrer. Ne pas

appliquer si la pluie est censée tomber dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas arroser dans les 3 heures suivant l'application. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉCAUTIONS :

ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une légère irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention et avant de manger, de boire et de mâcher de la gomme ou du tabac. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Éviter tout contact de la main à la bouche. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ou permettre à quelqu'un de pénétrer dans les endroits traités avant que le produit ait séché. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE: Ranger ce produit dans son contenant original et conserver dans un endroit sécurisé, hors de l'atteinte des enfants et des animaux domestiques. Conserver tout matériel non utilisé hermétiquement fermé, dans le contenant original seulement, à l'écart de toute flamme nue. Craint le gel. Pour éviter la contamination conserver ce produit à l'écart de nourriture pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des endroits provinciaux ou municipaux conçus pour l'élimination des déchets dangereux.

Questions, commentaires, renseignements

Appelez la ligne-info sans frais pour les consommateurs de
Scotts ou visitez notre site Web à :
1-800-543-TURF [*Phone Art*]
www.scotts.ca [*Mouse Art*]
[*Scottsturf logo*]

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
MC utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
©2013 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.



Fabriqué en vertu d'une licence de W. Neudorff GmbH KG

[DÉCLARATIONS FACULTATIVES]

HERBICIDE SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES
Les personnes et les animaux domestiques peuvent pénétrer dans
l'endroit traité après séchage de la pulvérisation.
Aucune odeur désagréable
Fabriqué avec du fer
Éviter la pluie pendant 3 heures
Résultats visibles en quelques heures
DÉTRUIT LES MAUVAISES HERBES, PAS LA PELOUSE